

## A PROFESSOR OF GYMNASTICS IN HOSPITAL. NAPOLÉON LAISNÉ (1810-1896) INTRODUCES GYMNASTICS AT THE « HÔPITAL DES ENFANTS MALADES »

**Grégory Quin**

**De Boeck Supérieur | *Staps***

**2009/4 - n° 86  
pages 79 à 91**

**ISSN 0247-106X**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-staps-2009-4-page-79.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Quin Grégory, « A Professor of Gymnastics in Hospital. Napoléon Laisné (1810-1896) introduces Gymnastics at the « Hôpital des Enfants malades » », *Staps*, 2009/4 n° 86, p. 79-91. DOI : 10.3917/sta.086.0079  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Grégory QUIN  
Assistant-diplômé à l'Université de Lausanne.  
Doctorant (3<sup>e</sup> année) en cotutelle Université  
de Lausanne et Université Paris Descartes  
sous la direction de Nicolas Bancel (Lausanne)  
et de Rebecca Rogers (Paris).  
Institut des sciences du sport et de l'éducation  
physique (ISSEP) Université de Lausanne  
Bâtiment de Vidy 1015 Lausanne, Suisse.  
Centre de recherche sur les liens sociaux  
(CERLIS) (UMR 8070) Université Paris  
Descartes Centre universitaire  
des Saint-Pères 45 rue des Saints-Pères 75270  
Paris Cedex 06, France.

*A Professor of Gymnastics in Hospital.  
Napoléon Laisné (1810-1896)  
introduce Gymnastics  
at the « Hôpital des Enfants malades »*  
**Un professeur de gymnastique à l'hôpital.  
Napoléon Laisné (1810-1896)  
introduit la gymnastique  
à l'hôpital des Enfants malades (1847) <sup>1</sup>**

GRÉGORY QUIN

**ABSTRACT: A Professor of Gymnastics in Hospital. Napoléon Laisné (1810-1896) introduce Gymnastics at the « Hôpital des Enfants malades »**

The aim of our contribution is twofold, on the one hand we will try to highlight some elements of the biography of a too little known gymnast – Napoléon Laisné –, and on the other hand to provide insight into the institutionalization of gymnastics in the hospital, in which Laisné plays a key role. Aware of the dangers and limits of a biographical history, we won't do an individual history to observe – more generally – the entrance of gymnastics into hospital. To this end, we consult the writings of Laisné, publications from doctors involved in the formulation of medical gymnastics, as well as reports produced by doctors from the « Hôpital des Enfants malades », where Laisné introduced gymnastics at first. Around 1850, the institutionalization and legitimization of gymnastics seems to know a real acceleration, with the institutionalization into hospital, army and school respectively in 1847, 1852 and 1854. But then it is the institutionalization into the hospital which is pioneer in the precincts of the « Hôpital des Enfants malades » under the effective control of Napoleon Laisné. After that event, institutions will carry – more than individuality – dynamics of the development of gymnastics.

**KEY WORDS:** Napoléon Laisné, gymnastics, hospital, 1847.

**RÉSUMÉ :** L'ambition de notre contribution est double : d'une part mettre à jour quelques éléments de la biographie d'un gymnaste trop méconnu – Napoléon Laisné –, et d'autre part apporter un éclairage sur l'institutionnalisation hospitalière de la gymnastique, dans laquelle Laisné joue un rôle clé. Conscient des dangers et des limites du genre biographique, nous n'envisageons pas de réaliser une histoire purement individuelle pour observer l'entrée de la gymnastique dans l'institution hospitalière. Dans ce but, nous avons compulsé les écrits de Laisné, les publications de médecins engagés dans la formulation d'une gymnastique médicale, ainsi que les rapports académiques produits par les médecins de l'hôpital des Enfants malades. Autour de 1850, l'institutionnalisation et la légitimation de la gymnastique semblent bien connaître une franche accélération, avec l'institutionnalisation hospitalière, militaire et scolaire, respectivement en 1847, 1852 et 1854. Mais alors c'est bien l'institutionnalisation hospitalière qui est première, pionnière même, dans l'enceinte de l'hôpital des Enfants malades sous la direction

1. Je remercie M. Thomas Riot et Mme Monique Schneider pour leurs précieux conseils et leurs relectures attentives.

effective de Napoléon Laisné. Mais surtout, plus alors que les individualités, ce sont les institutions qui vont porter – pour partie – la dynamique de la formulation de la gymnastique.

**MOTS CLÉS :** Napoléon Laisné, gymnastique, hôpital, 1847.

**ZUSAMMENFASSUNG : Ein Sportlehrer im Krankenhaus. Napoléon Laisné (1810-1896) führt die Gymnastik im Krankenhaus der „Enfants Malades“ (1847) ein**

Unserer Beitrag hat zweierlei Ziele. Zum einen will er einige Aspekte der Biographie des nur wenig bekannten Gymnasiarchen, Napoléon Laisné, ans Tageslicht fördern, zum anderen Licht auf die Institutionalisierung der Krankenhaus-Gymnastik werfen, bei der Laisné eine Schlüsselrolle spielt. Da wir uns den Grenzen der biographischen Methode bewusst sind, beabsichtigen wir nicht, eine reine individuelle Geschichte zu schreiben, um den Eingang der Gymnastik in die Institution Krankenhaus zu beobachten. Deshalb haben wir die Schriften von Laisné, die Publikationen von Medizinerinnen, die sich für die Krankengymnastik eingesetzt haben, und die akademischen Berichte der Mediziner des Krankenhauses der „Enfants Malades“ zusammengetragen. Gegen 1850 scheint die Institutionalisierung und Legitimierung der Gymnastik durch die Institutionalisierung im Krankenhaus (1847), beim Militär (1852) und in der Schule (1854) eine deutliche Beschleunigung zu erfahren. Vorreiterin ist die Institutionalisierung im Krankenhaus und zwar im Krankenhaus der „Enfants Malades“ unter der Leitung von Napoléon Laisné. Aber mehr noch als einzelne Personen sind es die Institutionen, die zumindest teilweise, die Dynamik der Entwicklung der Gymnastik tragen werden.

**SCHLAGWÖRTER :** Napoléon Laisné, Gymnastik, Krankenhaus, 1847.

**RESUMEN : El profesor de gimnasia en el hospital. Napoleón Laisné (1810-1896) que introdujo la gimnasia en el hospital de niños enfermos (1847)**

El objetivo de esta contribución tiene una doble función, por una parte poner al día algunos aspectos biográficos de una gimnasiarca muy conocido como fue Napoleón Laisné, y por otra parte tratar de esclarecer los aspectos institucionales de la gimnasia en la cual Laisné jugó un importante rol. Conscientes de los peligros y de las limitaciones en el género bibliográfico, no nos atrevemos desarrollar una historia individual de cómo la gimnasia entró en el sistema hospitalario. En este aspecto hemos analizado los escritos de Laisné, sus publicaciones como médico comprometido en la introducción de una gimnasia médica, en los informes académicos producidos por los médicos de los hospitales de niños enfermos. Alrededor de 1850, la gimnasia se institucionaliza y legitima de forma rápida a nivel hospitalaria, militar y escolar, entre los años 1847, 1852 y 1854. Sin embargo es a nivel hospitalario que la gimnasia se institucionaliza, siendo pionera en el hospital de niños enfermos bajo la dirección de Napoleón Laisné. La gimnasia se institucionaliza a nivel de instituciones que a nivel individual.

**PALABRAS CLAVES :** Napoleón Laisné, gimnasia, hospital, 1847.

**RIASSUNTO : Un professore di ginnastica in ospedale. Napoléon Laisné (1810-1896) introduce la ginnastica in Hôpital des Enfants Malades (1847)**

L'ambizione del nostro contributo è doppia, da una parte mettere in luce alcuni elementi della biografia di un gimnasiarca troppo misconosciuto – Napoléon Laisné – e, dall'altra parte, di apportare un chiarimento sull'istituzionalizzazione ospedaliera della ginnastica, nella quale Laisné gioca un ruolo chiave. Cosciente dei pericoli e dei limiti del genere biografico, non realizzeremo una storia puramente individuale per osservare l'entrata della ginnastica nell'istituzione ospedaliera. Con questo scopo, abbiamo consultato gli scritti di Laisné, le pubblicazioni di medici impegnati nella formulazione di una ginnastica

medica, così come i rapporti accademici prodotti dai medici dell'*Hôpital des Enfants Malades*. Attorno al 1850, l'istituzionalizzazione e la legittimazione della ginnastica sembra ben conoscere una notevole accelerazione, con l'istituzionalizzazione ospedaliera, militare e scolastica, rispettivamente nel 1847, 1852 e 1854. Ma l'istituzionalizzazione ospedaliera è stata la prima, se non la pioniera, nel recinto dell'*Hôpital des Enfants Malades* sotto la direzione effettiva di Napoléon Laisné. Ma soprattutto, più allora che le individualità, sono le istituzioni che vanno ad apportare – per la maggior parte – la dinamica della formulazione della ginnastica.

**PAROLE CHIAVE :** Ginnastica, Ospedale, Napoléon Laisné, 1847.

Napoléon Laisné est l'un de ces grands noms de la gymnastique française du XIX<sup>e</sup> siècle, qui demeure encore, malgré le nombre de ses écrits et de ses activités, très mal connu<sup>2</sup>, tout comme le moment de l'introduction des pratiques gymnastiques à l'hôpital. Dès lors, l'ambition de notre contribution se veut double, d'une part mettre à jour quelques éléments de la biographie d'un gymnasiarque trop méconnu, et d'autre part apporter un éclairage sur l'institutionnalisation hospitalière de la gymnastique, dans laquelle Laisné joue un rôle clé.

Élève et disciple du Colonel Francisco Amoros (1770-1848), Laisné est le premier acteur à enseigner la gymnastique de manière régulière au sein de la structure hospitalière. Si le qualificatif de « gymnasiarque hospitalier » constitue peut-être un abus de langage, il est au plus près de l'activité de Napoléon Laisné autour de 1850. En effet dès 1847, il est le premier à enseigner la gymnastique, au sein de l'hôpital des Enfants malades à Paris, à la demande des médecins de ce même hôpital. Il participe ainsi

à une étape fondamentale de l'institutionnalisation de la *gymnastique médicale*<sup>3</sup> en France. L'année 1847 est intéressante à plus d'un titre, concernant les transformations de l'usage des exercices du corps dans une perspective médicale. En effet, cette même année, Carl August Georgii (1808-1881) – gymnaste suédois, sous-directeur de l'Institut royal de Stockholm – se distingue par la première énonciation en langue française du terme de « Kinésithérapie » (Georgii, 1847). En effet, « le mot *kinésithérapie* date [...] de 1847, il est formé de *kinési* [...] du grec *mouvement* et de *thérapie* qui fournit le second élément de nombreux termes médicaux. Son créateur [...] Georgii l'utilise pour désigner le traitement des maladies de l'appareil de soutien par des mouvements imposés combinés au massage » (Monet, 2009 : 36-37). Auparavant, les désignations de certaines chaires de médecine incluaient déjà « l'éducation physique des enfants », à côté de la chirurgie théorique et pratique, des accouchements, et des maladies des femmes (Hoffner, 2000),

2. L'histoire de l'éducation physique a longtemps ignoré jusqu'à l'existence des travaux de Laisné, à la différence d'autres gymnasiarques contemporains comme Hippolyte Triat (1813-1881) ou Eugène Paz (1837-1901). De fait, il n'y a pas de chapitre sur Napoléon Laisné dans l'ouvrage de Pierre Arnaud sur les précurseurs de l'éducation physique (Arnaud, 1981), les passages concernant Laisné sont réducteurs dans le livre de Jacques Ulmann (Ulmann, 1965), et la période allant de 1815 à 1870 est la grande absente de l'essai collectif dirigé par Christian Pociello en 2004 (Pociello, 2004). Jacques Gleyse n'y fait pas référence dans son *Archéologie de l'éducation physique au XX<sup>e</sup> siècle en France* (Gleyse, 1995). Georges Vigarello dans *Le corps redressé* y fait à peine allusion dans quelques notes infrapaginales (Vigarello, 1978 : 243). Enfin, Jacques Defrance tient assez peu compte des travaux de Laisné ; dans la bibliographie de *L'excellence corporelle*, seul cinq références de Laisné sont proposées, et celles-ci sont toutes postérieures à 1877 (Defrance, 1987 : 200).

3. Nous entendons par « gymnastique médicale », les exercices du corps réalisés en contexte médical à des fins hygiéniques ou thérapeutiques. Ces pratiques d'exercice corporel ne doivent pas être confondues avec l'« éducation physique », entendue comme l'ensemble des pratiques d'exercices du corps nécessaires au bon développement de toutes femmes et de tous hommes. L'expression « gymnastique médicale » renvoie également à la partition de la gymnastique proposée par le chevalier de Jaucourt dans *L'Encyclopédie des Lumières*, entre les gymnastiques militaires, athlétiques et médicinales. Du reste, soulignons que la gymnastique médicale reste tout au long du XIX<sup>e</sup> une application de mouvements issus des gymnastiques civiles ou militaires tant les médecins ne pensent pas encore les exercices en fonction de besoins pathologiques, et la trajectoire de Napoléon Laisné – au carrefour du civil, du militaire et du médical – s'insère absolument dans ce constat plus général. L'expression « gymnastique orthopédique » concerne l'application particulière d'exercices corporels au traitement des personnes souffrant de pathologies orthopédiques.

comme pour la chaire du professeur Pierre-René Flamant (1762-1834) au sein de la nouvelle École de médecine de Strasbourg dès 1795 (Pinell, 2005 : 7 et suiv.). Mais alors la gymnastique n'est pas pratiquée dans l'institution hospitalière, ni à des fins hygiéniques ni à des fins thérapeutiques. Surtout cette « éducation physique des enfants » – enseignée par des professeurs de médecine – s'exprime davantage comme une campagne hygiéniste à l'attention des mères, plus que comme la formulation de préceptes visant à mettre réellement en mouvement les corps. Au-delà de cet enseignement universitaire, au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la gymnastique médicale reste l'apanage d'acteurs sociaux, et spécialement de médecins, s'engageant dans des initiatives privées, tout particulièrement pour l'appliquer aux traitements de certaines pathologies orthopédiques (Quin, 2009a, 2009b) ou parfois comme traitement de certaines formes d'affections nerveuses. Ajoutons encore qu'en 1847, Hippolyte Triat ouvre – en collaboration avec Nicolas Dally (1795-1862) – son grand gymnase parisien qui participe à la diffusion de pratiques et de représentations hygiéniques à propos des exercices du corps (Andrieu, 1981).

Après un « moment orthopédique » (des années 1820 aux années 1840), et avant une plus forte concentration autour des affections nerveuses dans la formulation d'une gymnastique médicale, l'entrée de ses exercices dans l'hôpital constitue un tournant majeur pour sa production, or ce n'est pas un médecin qui est choisi pour assurer l'application, mais bien un gymnasiarque : Napoléon Laisné. Considérant ce fait, nous nous proposons d'observer cette étape de l'histoire de la formulation d'une gymnastique médicale, en soulignant quelques éléments de la biographie du premier professeur

de gymnastique dans l'institution hospitalière française.

Sensible aux discours et aux pratiques, nous essayerons alors d'articuler ces deux ensembles par l'esquisse d'une biographie. Conscient des dangers et des limites d'une histoire s'engageant sur les voies de la biographie (Bourdieu, 1986 ; Levi, 1989), nous nous situerons au-delà d'une histoire purement individuelle, pour « poser [...], à propos d'un homme d'une singulière vitalité, ce problème des rapports de l'individu et de la collectivité, de l'initiative personnelle et de la nécessité sociale qui est, peut-être, le problème capital de l'histoire [...] » (Febvre, 2008 : VII). Pour observer l'entrée de la gymnastique dans l'institution hospitalière, nous avons compulsé les écrits de Laisné, les publications de médecins engagés dans la formulation d'une gymnastique médicale, ainsi que les rapports académiques produits par les médecins de l'hôpital des Enfants malades, et notamment *Du traitement de la chorée par la gymnastique*, par le docteur Blache en 1855.

## 1. LE PARCOURS SINGULIER D'UN GYMNASIARQUE FRANÇAIS

Né le 11 septembre 1810 à Paris et mort en 1896, la longévité de Napoléon Laisné fait déjà de lui un destin singulier du XIX<sup>e</sup> siècle. S'il n'a pas connu la période révolutionnaire, ni la période impériale il connaîtra les turpitudes d'un siècle marqué par l'industrialisation, la démocratisation, la montée des nationalismes... Ainsi que la progressive légitimation des pratiques gymnastiques.

Napoléon Alexandre Laisné s'engage d'abord comme militaire : ainsi en 1831, il est sous-officier dans l'armée française<sup>4</sup>. À cette même date, il dirige déjà le gymnase de son

4. Les éléments biographiques présentés dans la première partie proviennent – en partie – d'un travail de recensement systématique des présentations et introductions des ouvrages de Napoléon Laisné (cf. bibliographie). Ces informations ont ensuite été croisées avec les éléments présentés par certains gymnasiarques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme Georges Demenÿ ou avec les rares références à Laisné présentes dans l'historiographie.

régiment à Metz avant de prendre la direction des gymnases des régiments de Lyon, puis de Montpellier l'année suivante. Sous la Restauration, le gouvernement contribue largement à l'implantation de la gymnastique dans l'armée, par la création de divers gymnases dans les villes de garnison (Spivak, 1975). Après ses premières expériences provinciales, Laisné vient à Paris auprès du Colonel Amoros, et en 1835 il est détaché auprès du Gymnase militaire de Paris, sur demande expresse d'Amoros. Il assure la charge de « sous-inspecteur des travaux et exercices [de son] gymnase » (Demeny, 1904 : 106) jusqu'à sa fermeture par le régime en place, le 1<sup>er</sup> janvier 1838.

Loin d'abandonner l'enseignement de la gymnastique, il va alors diversifier son activité de gymnasiarque. On le retrouve en 1840 à la tête de gymnases au sein de lycées<sup>5</sup>, et professeur de gymnastique dans l'institution pour aveugles de la rue Saint-Victor. C'est au sein de cette dernière institution que Napoléon Laisné approche le domaine médical (dès 1846, il est chargé de fonder, à Paris, un gymnase pour chaque sexe à l'institution des Sourds-Muets). En 1842, c'est pourtant encore dans le domaine « scolaire » qu'œuvre Laisné, en fondant le cours de gymnastique et le gymnase du Lycée de Versailles. Quelques années plus tard, en 1845, il passe devant la commission, nommée par le ministre de l'Instruction publique – Narcisse-Achille de Salvandy (1795-1856) –, pour chercher à résoudre le problème – en fait l'inexistence – de l'enseignement de la gymnastique dans les collèges et les écoles de France. C'est également à Laisné que l'on doit la fondation du gymnase de l'École polytechnique en 1846, même si selon Georges Demeny (1850-1917) « ce premier pas ne fut suivi d'aucune sanction, car il ne fut nommé directeur qu'à titre provisoire, et ce provisoire dura pendant trente

années avec promesse chaque année, d'être nommé à titre définitif » (Demeny, 1904 : 107).

En 1847, après cinq nouvelles années à la tête de divers gymnases de lycées, il est donc choisi par l'administration des hôpitaux, pour diriger les nouveaux enseignements de gymnastique donnés au sein de l'hôpital des Enfants malades. Engagé initialement « à l'essai » pour quelques mois, Laisné va réaliser des prouesses, séduisant les médecins des Enfants malades et les dirigeants de l'Assistance publique, qui n'auront alors plus de cesse de multiplier les lieux hospitaliers où la gymnastique sera enseignée. Ainsi en 1849, Laisné participe à l'introduction de la gymnastique à l'hôpital de la Salpêtrière (il y fonde même un second gymnase dès 1853), en 1854 dans les hospices de Bicêtre, et en 1861 dans l'hospice des Enfants-assistés.

À côté de cela, Napoléon Laisné n'abandonne pas ses activités dans le milieu civil et scolaire, puisqu'il continue parallèlement à diriger la gymnastique des lycées et celle de l'École polytechnique, etc. Et surtout, il est chargé – en 1852, aux côtés de son ami le colonel d'Argy (1804-1870) – de « créer définitivement l'école de gymnastique dans la redoute de la Faisanderie, près de Vincennes [...] » (Demeny, 1904 : 108), qui deviendra l'École normale de gymnastique de Joinville-le-Pont, où il prend la fonction de « Professeur spécial de gymnastique ». Parallèlement, il devient fonctionnaire de la municipalité de Paris, qui pérennise son poste dans les hôpitaux parisiens dès 1848, « en le nommant directeur du gymnase des Enfants malades et en lui versant une rémunération régulière » (Monet, 2009 : 78) pour cette activité, une rémunération qui se monte à 2 000 francs par année.

5. Les lycées, créés durant la période napoléonienne, sont organisés sur un mode militaire. En leur sein, l'éducation physique, loin des conceptions d'un Jean-Jacques Rousseau ou d'un Nicolas Andry, devient une sorte de collection d'exercices militaires, des pratiques d'exercice corporel militaire strictes, systématisées et diffusées par la suite, à l'initiative du colonel Amoros.

N'abandonnant aucun de ces aspects de la gymnastique, Laisné participe pleinement à la légitimation de la gymnastique, en l'enseignant dans une très grande diversité de lieux, pour des publics tout aussi variés. S'il ne participe pas en personne aux débats de la commission, nommée le 7 novembre 1853 par le ministre de l'Instruction publique Hippolyte Fortoul (1811-1856), son expertise de la gymnastique est représentée par son ami et proche collaborateur, le colonel d'Argy, qui y siège, sous la présidence du docteur Pierre-Honoré Bérard (1797-1858), professeur à la Faculté de médecine de Paris (Poyer, 2006). Quelques années plus tard, c'est pour l'édification d'une École normale de gymnastique qu'il plaidera (Laisné, 1868b), publiant diverses observations sur le système éducatif, et en participant concrètement au système, comme en témoigne sa nomination le 1<sup>er</sup> octobre 1876 au poste de « professeur de gymnastique de l'École normale primaire d'instituteurs de la Seine » (1876 :1)

Pour revenir sur sa nomination dans l'institution hospitalière, soulignons que c'est à partir de ce moment que Napoléon Laisné s'engage également dans une intense activité de publications d'ouvrages diffusant ses préceptes de gymnastiques. Et à sa mort, il laisse derrière lui plus de 3 000 pages – publiés entre 1849 et 1895<sup>6</sup> –, ceci sans compter les rééditions de certains de ses ouvrages comme *La gymnastique des demoiselles* qui sera édité quatre fois de son vivant entre 1854 et 1883. Aussi diverses que l'est son parcours, les publications de Napoléon Laisné recouvrent l'ensemble des dimensions et des développements de la gymnastique au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (hôpitaux, armées, écoles), mais aussi les massages, les frictions.

En 1850, il publie une *Gymnastique pratique, contenant la description des exercices, la construction et le prix des machines, et des chants spéciaux inédits : ouvrage destiné aux familles, aux établissements*

*d'éducation, aux corps militaires* ; en 1854 une *Gymnastique des demoiselles, ouvrage destiné aux mères de famille* ; en 1865 des *Applications de la gymnastique à la guérison de quelques maladies, avec observations sur l'enseignement actuel de la gymnastique* ; en 1867 un *Traité élémentaire de gymnastique classique avec chants notés à l'usage des enfants des deux sexes (pour toutes les maisons d'éducation, ainsi que les mères de familles)* ; en 1868 un ouvrage sur les usages *Du massage, des frictions et manipulations appliqués à la guérison de quelques maladies* ; ou encore en 1870 des *Observations sur l'enseignement actuel de la gymnastique civil et militaire*.

Surtout, il faut souligner que le parcours éditorial de Laisné débute précisément au moment où il intègre les hôpitaux. Tout se passe comme s'il y avait là dans le parcours de Laisné, une rupture, ou plutôt une révélation à propos des usages de la gymnastique, mais surtout, au-delà de l'impact de cette nomination sur la trajectoire de Laisné, il semblerait que ce moment provoque des inflexions significatives dans la formulation d'une gymnastique médicale, dans l'engagement des médecins dans la production d'une « éducation du physique » médicale, et plus largement encore dans le processus de légitimation sociale de la gymnastique. Ainsi deux notices bibliographiques de la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* en 1869 et 1873, soulignent combien la brochure *Du massage, des frictions et des manipulations* publiée en 1868 « mérite d'être consultée par les praticiens. Elle émane d'un homme qui depuis longtemps a fait ses preuves dans les hôpitaux de Paris, sous les yeux de chefs de service [...] [comme] Blache, Lélut, Mitivié [...] » (1873 : 808).

## 2. L'INTRODUCTION DE LA GYMNASTIQUE À L'HÔPITAL DES ENFANTS MALADES

L'hôpital des Enfants malades, originellement « hôpital de la rue de Sèvres », a été fondé en 1735. Toutefois « cet établissement n'a reçu

6. Le catalogue général de la Bibliothèque nationale de France propose 28 références sous le nom de « Napoléon Alexandre Laisné ».

[...] [sa] dernière destination que le 8 mai 1802. On y admet les enfants des deux sexes âgés de 2 à 15 ans, et atteints de maladies aiguës, chroniques et chirurgicales [...] » (Meding, 1853 : 88). À la fin des années 1840, une génération de médecins reconnus y exerce ses talents : Armand Trousseau (1801-1867) (chorées, maladies éruptives, etc.), Jean-Gaston-Marie Blache (1799-1871) (maladies aiguës), Sauveur-Henri-Victor Bouvier (1799-1877) (différences orthopédiques), Jules Guérin (1801-1886) (chirurgie orthopédique), ou encore Paul-Louis-Benoît Guersant (1777-1848) (maladies des enfants, chirurgie). Directement impliqués dans la formulation d'une gymnastique orthopédique – hors l'hôpital – dans les années 1830 et 1840, comme c'est le cas de Bouvier ou de Guérin (Quin, 2009b), ou spécialistes reconnus des maladies des enfants, comme pour Guersant, il n'est pas anodin de les retrouver autour de l'introduction de la gymnastique à l'hôpital. De fait, dans les années 1840, l'Hôpital accueille toujours plus de jeunes victimes scrofuleuses et choréiques, ce qui a pour conséquence d'allonger grandement les durées de séjour jusqu'à plus d'une cinquantaine de jours. En 1862, Armand Husson (1809-1874) dans son ouvrage sur les hôpitaux parisiens, souligne que « dans les hôpitaux d'enfants, [...] des affections chroniques retiennent trop souvent, pendant des mois et des années, de pauvres enfants généralement voués à l'ignorance et au désœuvrement » (Husson, 1862 : 150). Et c'est en partie en réaction à ces prolongements des durées d'hospitalisation, que les médecins se décident à recourir aux bienfaits supposés des exercices de la gymnastique. Ainsi dans le courant du « [...] mois de juillet 1847, l'administration des hôpitaux autorisa M. Napoléon Laisné, professeur de gymnastique [...], à venir à l'hôpital des Enfants soumettre quelques-uns des malades aux exercices de la gymnastique, méthodiquement appliquée, et fit les premières dépenses nécessaires à la réalisation de cette décision qui avait été provoquée par les demandes des

médecins de cet établissement » (Blache, 1855 : 600). C'est exactement le 12 juillet 1847 qu'a eu lieu la première séance d'exercices gymnastiques dans les hôpitaux, et surtout « d'emblée, on crée un cours pour les garçons (20 scrofuleux) et un autre pour les filles (15 scrofuleuses). » (Laisné, 1868a : 13).

Alors que durant les années 1820, 1830 et 1840, de nombreux médecins ont cherché à définir les usages médicaux des exercices gymniques, alors que d'autres médecins ont utilisé, ou ont fait pratiquer la gymnastique, notamment dans l'enceinte d'établissements orthopédique et gymnastique (Defrance, 1987 ; Pinell, 2005) – dont les docteurs Bouvier et Guérin en charge des traitements orthopédiques au sein de l'hôpital des Enfants malades –, l'administration des hôpitaux de Paris choisit un gymnasiarque, formé à l'école militaire, pour diriger le premier gymnase hospitalier (Le Cœur, 2004) de son histoire. Il y a là un certain paradoxe, alors même que certaines pathologies étaient déjà considérées comme curables par une application raisonnée de la gymnastique. En effet, dès 1833, dans le *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, le docteur Bouvier souligne que « l'excitation générale que produit la gymnastique est avantageuse dans les scrofules, le rachitisme, le scorbut, la chlorose, les fièvres intermittentes anciennes, l'anémie [...], dans la convalescence des maladies graves, et en général dans tous les états morbides caractérisés par la privation ou l'altération de la partie rouge du sang, la prédominance des fluides séreux, la bouffissure et l'atonie des solides, la débilité et la langueur des fonctions, pourvu qu'il n'existe point d'irritation locale que les mouvements musculaires puissent exaspérer. ». Il ajoute qu'« on a soin de proportionner l'effort aux forces des malades, en évitant toute fatigue excessive, et en observant une gradation dans les exercices » (Londe ; Bouvier, 1833 : 349). Pourtant ce n'est pas le docteur Bouvier, ni l'un de ses collègues, qui est désigné pour diriger le

gymnase de l'hôpital des Enfants malades, mais bien Napoléon Laisné.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliciter ce choix, sans qu'aucune ne puisse être érigée en explication la plus vraisemblable :

1) Les médecins hospitaliers, peu enclins à croire en la capacité thérapeutique de la gymnastique, souhaitent peut-être éviter à l'un des leurs, les possibles futurs déboires des critiques, en cas d'échec.

2) En recrutant un gymnasiarque, les médecins conservent une certaine autorité sur lui et sur ses activités.

3) Napoléon Laisné, formé à l'école d'Amoros, bénéficie déjà d'une légitimité forte, de par ses activités multiples dans diverses institutions (Armée, Lycées, Institution pour les aveugles, etc.).

4) Enfin plus généralement, il y a peut-être aussi là un signe de l'accroissement de la légitimité de la gymnastique à l'orée des années 1850, elle serait alors considérée comme une activité sociale relativement autonome par le corps médical.

Et si la plus forte pertinence de l'une ou l'autre de ces hypothèses n'est peut-être pas le fait majeur à retenir, le choix de nommer un gymnasiarque dépourvu d'un capital spécifique au champ médical va faire évoluer les formes de l'engagement des médecins dans la production d'une « éducation du physique » à visées médicales.

Il faut encore souligner que dans un premier temps, l'introduction de la gymnastique à l'hôpital est un essai, à charge pour Napoléon Laisné de le faire fructifier. « [...] [L'essai] dura quatre mois, eut pour sujets des scrofuleux de l'un et l'autre sexe, et fut si satisfaisant que le conseil général n'hésita pas à faire de nouveaux

frais de matières, et institua ainsi le premier gymnase qui ait été créé dans cet établissement hospitalier » (Blache, 1855 : 600). L'essai est donc un succès, Napoléon Laisné, par son activisme et ses méthodes variées, réussit à guérir plusieurs enfants scrofuleux. Dès le 11 novembre de l'année 1847, les médecins de l'hôpital des Enfants malades soulignent dans une note administrative combien les résultats sont probants. « À la fin de cette note, M. le docteur Bouneau [ajoute] comme réflexion personnelle : "Nous avons appliqué la gymnastique à d'autres maladies que la scrofule : des essais tentés contre plusieurs affections nerveuses, la chorée en particulier, ont donné de bons résultats, et en promettent des meilleurs." » (Blache, 1855 : 600). Quarante années avant la découverte du bacille responsable de la tuberculose – dont les scrofules correspondent à un état précurseur –, les expérimentations d'une gymnastique médicale se multiplient par la pénétration de la structure hospitalière. Mais alors pour quelques années, ce ne sont plus les médecins qui sont en première ligne, comme en témoigne l'érosion mesurée de leur présence – en pourcentage – parmi les signataires de textes gymniques<sup>7</sup>.

### 3. L'EXPÉRIMENTATION D'UNE GYMNASTIQUE MÉDICALE

Développée au contact des pathologies orthopédiques dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la gymnastique médicale va élargir son champ d'application avec sa pénétration dans la structure hospitalière. Après les réussites à l'hôpital des Enfants malades, Napoléon Laisné est appelé pour diriger d'autres gymnases hospitaliers : la Salpêtrière en 1849, Bicêtre en 1854 et les Enfants-assistés en 1861. Ainsi, en une dizaine d'années, plusieurs « Hôpitaux spé-

7. Selon les chiffres proposés par Jacques Defrance dans *L'excellence corporelle* (Defrance, 1987 : 71), les médecins contribuent à la production de textes relatifs aux exercices corporels systématiques à hauteur de respectivement 35,5 % (1815-1839), 37,8 % (1840-1859), 31,7 % (1860-1874), 23,4 % (1875-1894).

ciaux » et « Hospices »<sup>8</sup> sont dotés d'un gymnase, où Laisné vient régulièrement appliquer ses exercices de gymnastique. Et Laisné développe l'expérimentation de sa gymnastique médicale faite d'un amalgame d'exercices, de mouvements, de massages et de frictions envers de nouvelles pathologies, notamment les affections nerveuses<sup>9</sup>.

Si les articles « Gymnastique » des dictionnaires dirigés par les docteurs Gabriel Andral (1797-1876) (Londe ; Bouvier, 1833) ou Nicolas-Philibert Adelon (1782-1862) (Pravaz, 1836) font déjà état de la richesse des pathologies – autres que les pathologies orthopédiques – susceptibles d'être traitées par un usage raisonné des mouvements du corps, l'entrée de la gymnastique dans différentes structures hospitalières va faire évoluer la formulation de la gymnastique médicale. Dans son rapport lu à l'Académie de médecine en 1854, le docteur Jean-Gaston-Marie Blache, s'appuyant sur son expérience, souligne qu'en 1834, « en terminant l'article « chorée », du *Dictionnaire de médecine* [...], [il était encore] loin d'imaginer [...] que de petits malades, incapables d'exécuter un mouvement régulier, pourraient être soumis à des exercices de précision et d'adresse. » (Blache, 1855 : 599-600). Dans cet article, Blache soulignait effectivement que « les exercices gymnastiques pourraient être utilement conseillés vers la fin de cette affection, pour en abrégier la durée et pour rompre l'habitude vicieuse contractée par les muscles » (Blache, 1834 : 592). Ainsi en 1834, l'usage de la gymnastique est donc encore limité pour la « fin » du traitement des affections choréiques, et sans que de réelles recommandations pratiques puissent être avancées. Avec l'entrée dans la structure hospitalière, la gymnastique va évoluer dans le sens d'une pratique thérapeutique plus

élaborée, et également applicable aux névroses (chorée, hystérie, aliénation, etc.). Et déjà, le deuxième rapport de MM. les médecins et chirurgiens de l'hôpital des Enfants malades adressé à M. le directeur de l'Assistance publique, le 4 février 1849 souligne que « [...] parmi les bons effets déjà obtenus, nous croyons devoir particulièrement mentionner la guérison d'un certain nombre de chorée (aussi dénommée "danse de Saint-Guy"), due à l'emploi *exclusif* des exercices parfaitement combinés, et la notable amélioration qui en est résultée, en général, pour presque tous les enfants atteints de cette maladie. » (Laisné, 1868a : 15).

En outre, la pratique hospitalière de Napoléon Laisné va aussi donner lieu à différentes expérimentations pratiques de massages, de frictions et de manipulations (Laisné, 1868), qui viennent compléter, seconder les exercices de gymnastique. Or, il se trouve que le docteur Jean Estradère, important promoteur du massage en France, a soutenu sa thèse en 1863 dans le service du docteur Bouvier à l'hôpital des Enfants malades (Monet, 2009 : 137). Et s'il ne cite pas directement les travaux de Laisné, il se réfère aux conclusions du rapport du docteur Blache (1855), ce qui laisse à penser qu'il ne peut donc pas honnêtement omettre les réussites de Laisné à l'hôpital des Enfants malades.

Après les définitions nombreuses de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'initiative de Charles Londe (1798-1862) (Londe, 1821), de Sauveur-Henri-Victor Bouvier (Londe ; Bouvier, 1833), ou de Charles-Gabriel Pravaz (1791-1853) (Pravaz, 1836), les activités gymniques de Napoléon Laisné vont déboucher sur de nouvelles expériences, et surtout vont permettre de toucher un public toujours plus large. Armand Husson – directeur de l'administration

8. Selon la classification de l'époque, ce ne sont pas les « Hôpitaux généraux » (Pitié, Saint-Antoine, Necker, Cochin, etc.) qui connaissent en premier l'introduction de la gymnastique, mais bien des « Hôpitaux spéciaux » et des « Hospices » : Enfants malades, Salpêtrière (Vieillards (femmes) et aliénés), Bicêtre (Vieillards (hommes) et aliénés), etc.

9. Les deux synthèses des savoirs de la « gymnastique médicale » du XIX<sup>e</sup> siècle, par les docteurs Le Blond (1877) et Collineau (1884), témoignent singulièrement des expérimentations de Laisné dans les hôpitaux contre les affections nerveuses.

générale de l'Assistance publique – dans une note de son *Étude sur les hôpitaux* publiée en 1862, souligne le nombre important de séances de gymnastique données – pour des malades externes, comme pour des internes – au sein des divers gymnases des hôpitaux. Ainsi, de 1854 « jusqu'à 1862 [ce nombre] s'élève à 10 390, dont 6 245 pour les filles et 4 145 pour les garçons » (Husson, 1862 : 151).

Autour de 1850, le spectre des pathologies – potentiellement curables et, encore plus, susceptibles d'être évitées – croît, et surtout de premières contre-indications à l'application d'exercices corporels apparaissent. Tout se passe comme si, par un aller-retour avec la pratique, les discours gymniques médicaux s'étaient enrichis d'une rationalité – au moins d'une rigueur – nouvelle. Loin d'être une stricte expression d'une *médecine expérimentale*, cette évolution procède davantage encore de l'essor d'un esprit expérimental propre à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, où la médecine navigue entre empirisme naïf, éclectisme, et matérialisme (Braunstein, 1986). Ainsi dans l'article « Gymnastique » pour le *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques* dirigé par le docteur Jaccoud, Olivier du Mesnil souligne les avancées et les limites d'une application médicale des exercices gymnastiques. Après avoir souligné l'inefficacité de la gymnastique contre la phthisie et les phlegmasies, Du Mesnil souligne combien « certaines affections, telles que les maladies du cœur, les hémorragies [...] sont des contre-indications formelles à la pratique des exercices gymnastiques, de quelque nature qu'ils soient. » (Mesnil, 1873 : 145). Point intéressant, Du Mesnil ne fait jamais mention des travaux et expériences de Laisné, citant parmi quelques autres, les docteurs Blache, Bouvier, Sée, Dally. Et le docteur Eugène Dally (1833-1887) – fils de Nicolas Dally – est également partagé dans son article « Gymnastique » du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, où il déclare, après avoir

rappelé les bienfaits de la gymnastique sur les formes légères de chorées, qu'il est plus circonspect pour les cas d'épilepsie ou d'hystérie (Dally, 1886 : 838), mais toujours sans référence explicite dans le texte<sup>10</sup>. Ceci tend à abonder dans le sens d'une relative indifférence du corps médical aux divers essais et publications d'un simple gymnasiarque, cette « sorte de médecin borné à la spécialité de la gymnastique » (1865 : 689). Indifférence symbolique plus que pratique, tant les réussites de Laisné marquent un certain ordre du discours médical.

De fait, Napoléon Laisné doit être considéré comme l'instigateur d'une dynamique en faveur de la gymnastique, et tout particulièrement de son application hygiénique et thérapeutique pour faire face aux affections nerveuses. En effet, consécutivement à ses expériences, les médecins de l'hôpital des Enfants malades (Blache, Sée, ou Bouvier) amendent la connaissance de l'action thérapeutique des exercices du corps. De fait, la nomination de Napoléon Laisné à la tête des traitements gymnastiques hospitaliers transforme l'ordre du discours de la gymnastique médicale. Dans la préface qu'il rédige pour le manuel du docteur Le Blond (1877), Sauveur-Henri-Victor Bouvier souligne encore – sans le nommer explicitement – le rôle de Laisné. Bouvier rappelle, qu'il « y a loin d'une idée générale et théorique à sa mise en exécution, et bien souvent les meilleures intentions sont paralysées par des difficultés que la pratique seule révèle. Il en a été ainsi pour les exercices du corps : lorsqu'on a voulu les appliquer, les individualiser en quelque sorte, on s'est aperçu qu'ils ne convenaient pas également à tous, et qu'ils convenaient encore moins à toutes les maladies [...] » (Le Blond, 1877 : préface). Et si Marcel Spivak déclare – à propos des élèves du Colonel Amoros, dont Laisné – qu'« en dépit de leurs prétentions scientifiques, il ne pourront guère apporter d'améliorations notables à sa méthode [celle d'Amoros] » (Spi-

10. L'article de Dally présente tout de même trois titres de Napoléon Laisné dans la bibliographie.

vak, 1981 : 172), il semblerait que la réalité soit plus nuancée. Certes la méthode amorosienne ne disparaît pas avec son fondateur en 1848, puisqu'elle tend à devenir la « méthode française », notamment par son application au sein de l'École de Joinville ; mais il semblerait que ce soit Laisné – acteur social dépourvu du capital spécifique au champ médical (soit le titre de « docteur » en médecine) – qui accapare les lieux, et produit les contours de la gymnastique médicale dans les années 1850, 1860 et peut-être même 1870. Dans les faits, il semblerait bien, que le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle marque une oscillation dans la focalisation des promoteurs de la gymnastique médicale, des affections orthopédiques vers les affections nerveuses.

Très sensible à la question de la formation des enseignants de la gymnastique, à partir de la fin des années 1860, Napoléon Laisné s'engage avec force pour la création d'une École normale de gymnastique générale (Laisné, 1868), et en 1886, il déclare encore que « les sciences, les arts et les industries ont leurs écoles ou leurs ateliers ; la gymnastique seule, cette protectrice incontestable de toutes nos facultés, reste privée d'une institution destinée à former des professeurs, institution qui aurait dû être organisée avant tout » (Laisné, 1886 : 11).

## CONCLUSION

Autour de 1850, l'institutionnalisation et la légitimation de la gymnastique semblent bien connaître une franche accélération, avec les institutionnalisations hospitalière, militaire et scolaire, respectivement en 1847, 1852 et 1854. Mais alors c'est bien l'institutionnalisation hospitalière qui est première, pionnière même, dans l'enceinte de l'hôpital des Enfants malades sous la direction effective de Napoléon Laisné, avant la fondation de l'École normale de Joinville (Simonet ; Veray, 2003), et avant l'institutionnalisation de la gymnastique dans les lycées à l'initiative du ministre de l'Instruction publique Hippolyte Fortoul, en 1854 (Poyer, 2006).

Il y a quelque chose de très singulier à souligner cette proximité chronologique, plus que fortuite, qui correspond réellement à un temps de création d'espaces sociaux pour la mise en pratique de préceptes énoncés durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour conclure, nous souhaiterions reprendre les mots de la conclusion d'un rapport de MM. les docteurs de l'hôpital des Enfants, lu à l'Académie le 23 juillet 1851. À propos de Napoléon Laisné, ils soulignent combien il apparaît comme « [...] profondément versé dans la connaissance de la gymnastique, passionné pour son art, il sait communiquer à ses élèves toute l'ardeur qui l'anime. Doué d'une grande perspicacité, d'une fermeté et pourtant d'une douceur et d'une patience à toute épreuve, les beaux succès qu'il vient d'obtenir à la Salpêtrière, dans le traitement de l'épilepsie vraie et simulée, doivent le recommander d'une façon toute particulière à la bienveillance de M. le directeur général de l'Assistance publique et à l'estime de tous nos collègues. » (Laisné, 1888 : 22-23). Si la gymnastique va de plus en plus s'enraciner dans l'institution scolaire – jusqu'à l'institutionnalisation définitive, pour tous les niveaux et les deux sexes dans les années 1880 –, la longue carrière de Napoléon Laisné autour et dans différents hôpitaux parisiens atteste de l'institutionnalisation d'une gymnastique médicale au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les pathologies traitées se diversifient (chorées, scrofules, etc.), les modalités d'application font des progrès (exercices mesurés, massages, frictions, etc.), et des limites d'efficacité commencent à être circonscrite ; dans les faits la « gymnastique médicale » se définit un cadre d'efficience plus solide, aux fondements d'une légitimation plus large des pratiques d'exercice corporel.

Mais surtout, plus alors que les individualités, ce sont alors les institutions qui vont porter – pour partie – la dynamique de la formulation de la gymnastique.

## BIBLIOGRAPHIE

## SOURCES

- ANONYME (1865). Gymnaste, in P.-H. Nysten, E. Littré et C. Robin (Eds.), *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, des sciences accessoires et de l'art vétérinaire*. Paris, Baillière, 688-689.
- ANONYME (1869). Index bibliographique, in *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, série 2, tome 6, p. 95.
- ANONYME (1873). Index bibliographique, in *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, série 2, tome 10, p. 808.
- ANONYME (1876). Nominations, in *Journal des instituteurs*, 19<sup>e</sup> année, n° 46, dimanche 12 novembre 1876, p. 1.
- BLACHE, J.-G.-M. (1834). Chorée, in N.-P. Adelon, J.-A. Béclard, A. Béraud, et al. (Eds.) (1832-1846), *Dictionnaire de médecine ou répertoire général des sciences médicales considérées sous le rapport théorique et pratique*. Paris, Béchet Jeune et Labé, 30 vol., vol. 7, 543-563.
- BLACHE, J.-G.-M. (1855). Du traitement de la chorée par la gymnastique, in *Mémoire de l'Académie Impériale de médecine*. Paris, Baillière, tome 19, 598-608 [Lu dans la séance de l'Académie impériale de médecine, le 18 juillet 1854].
- COLLINEAU, A.-C. (1884). *La gymnastique, notions physiologiques et pédagogiques*. Paris, Baillière.
- DALLY, E. (1886). Gymnastique, in A. Dechambre (ed.), *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Paris, Masson, vol. 47, 793-869.
- DEMÉNY, G. (1904). *Évolution de l'éducation physique. L'École française*. Paris, Fournier.
- ESTRADERE, J. (1884). *Du massage, son historique, ses manipulations, ses effets physiologiques et thérapeutiques*. Paris, Delahaye [réédition de sa thèse soutenue en 1863].
- GEORGII, C. A. (1847). *Kimésithérapie, ou traitement des maladies par le mouvement selon la méthode de Ling*. Paris, Baillière.
- HUSSON, A. (1862). *Étude sur les hôpitaux considérés sous le rapport de leur construction, de la distribution de leurs bâtiments, de l'ameublement, de l'hygiène et du service des salles de malades*. Paris, Paul Dupont.
- LAISNÉ, N. (1850). *Gymnastique pratique, contenant la description des exercices, la construction et le prix des machines, et des chants spéciaux inédits : ouvrage destiné aux familles, aux établissements d'éducation, aux corps militaires*. Paris, Dumaine.
- LAISNÉ, N. (1854). *Gymnastique des demoiselles, ouvrage destiné aux mères de famille*. Paris, Lelièvre.
- LAISNÉ, N. (1865). *Applications de la gymnastique à la guérison de quelques maladies, avec observations sur l'enseignement actuel de la gymnastique*. Paris, Leclerc.
- LAISNÉ, N. (1867). *Traité élémentaire de gymnastique classique avec chants notés à l'usage des enfants des deux sexes (pour toutes les maisons d'éducation, ainsi que les mères de familles)*. Paris, Hachette.
- LAISNÉ, N. (1868a). *Du massage, des frictions et manipulations appliqués à la guérison de quelques maladies*. Paris : Masson.
- LAISNÉ, N. (1868b). *Projet de formation d'une école normale de Gymnastique générale présenté à S. Ex. M. le ministre de l'Instruction publique, le 17 février 1865*. Paris, Hachette.
- LAISNÉ, N. (1870). *Observations sur l'enseignement actuel de la gymnastique civil et militaire*. Paris, Hachette.
- LAISNÉ, N. (1886). *Nouvelles observations sur l'enseignement de la gymnastique*. Paris, Picard-Bernheim.
- LAISNÉ, N. (1888). *Notions pratiques sur les exercices du corps appliqués aux différents âges. Observations succinctes concernant l'art de fortifier, d'entretenir ou de rétablir la santé par les exercices*. Paris, Picard et Kaan.
- LE-BLOND, N.-A., *Manuel de gymnastique hygiénique et médicale*. Paris : Baillière.
- LONDE, C. (1821). *Gymnastique médicale, ou l'exercice appliqué aux organes de l'homme d'après les lois de la physiologie, de l'hygiène et de la thérapeutique*. Paris, Croullebois.
- LONDE, C. ET BOUVIER, S.-H.-V. (1833). Gymnastique, in G. Andral, (Ed.) (1829-1836), *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*. Paris : Gabon, Méquignon-Marvis, Baillière, 15 volumes, vol. 9, 327-361 [Bouvier rédige la partie « Thérapeutique »].
- MEDING, H. (1853). *Manuel du Paris médical*. Paris, Baillière.
- MESNIL, O. DU (1873). Gymnastique, in F.-S. Jaccoud, (Ed.) (1864-1886), *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, illustré de figures intercalées dans le texte*. Paris : Baillière, 40 volumes, tome 17, 135-146.
- PRAVAZ, C.-G. (1836). Gymnastique, in N.-P. Adelon, J.-A. Béclard, A. Béraud, et al. (Eds.) (1832-1846). *Dictionnaire de médecine ou répertoire général des sciences médicales considérées sous le rapport théorique et pratique*, Paris, Béchet Jeune et Labé, 30 volumes, vol. 14, 450-477.

## LITTÉRATURES SECONDAIRES

- ANDRIEU, G. (1981). Antoine-Hippolyte Triat (1813-1881), in P. Arnaud (Ed.). *Le corps en mouvement, Précurseurs et pionniers de l'éducation physique*. Toulouse, Privat, 187-202.
- ARNAUD, P. (Ed.) (1981). *Le corps en mouvement, Précurseurs et pionniers de l'éducation physique*. Toulouse, Privat.
- BOURDIEU, P. (1986). L'illusion biographique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 1, 69-72.
- BRAUNSTEIN, J.-F. (1986). *Broussais et le matérialisme. Médecine et philosophie au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Méridien Klincksieck.

- DEFRANCE, J.** (1987). *L'excellence corporelle*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- FEBVRE, L.** (2008 [1928]). *Martin Luther, un destin*. Paris, PUF.
- GLEYSE, J.** (1995). *Archéologie de l'éducation physique au XX<sup>e</sup> siècle en France*. Paris, PUF.
- HOFFNER, C. M.** (2000). *Pierre-René Flamant (1762-1834) : professeur de chirurgie théorique et pratique, d'accouchement, de maladies des femmes et d'éducation physique des enfants à l'École Spéciale de Santé de Strasbourg*. Thèse pour le Doctorat en médecine non publiée. Université Louis Pasteur : Strasbourg (sous la direction du professeur Bonnot).
- LE CŒUR, M.** (2004). Couvert, découvert, redécouvert... l'invention du gymnase scolaire en France (1818-1872). *Histoire de l'éducation*, 102, 109-135.
- LEVI, G.** (1989). Les usages de la biographie. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44 (6), 1325-1336.
- MONET, J.** (2009). *La naissance de la kinésithérapie*. Paris : Glyphé.
- PINELL, P.** (2005). Champ médical et processus de spécialisation, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 156-157, « La spécialisation de la médecine, XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles », 5-36.
- POCIELLO, C.** (Ed.) (2004). *Entre le social et le vital, l'éducation physique et sportive sous tensions (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- POYER, A.** (2006). 1854 : aux origines de l'institutionnalisation de la gymnastique scolaire. Contexte et portée de l'arrêt Fortoul. *Staps*, 71, 53-69.
- QUIN, G.** (2009a). Le sexe des difformités et la réponse orthopédique (1819-1862). *Genre et Histoire*, 4, <http://genrehistoire.revues.org/index523.html>
- QUIN, G.** (2009b). Genèse d'un champ scientifique : l'orthopédie comme fabrique d'une gymnastique. Du champ médical, de la spécialité orthopédique et des exercices corporels (1817-1847). *Revue sciences sociales et sports*, 2 (à paraître).
- SIMONET, P. ET VERAY, L.** (Eds.) (2003). *L'empreinte de Joinville, 150 ans de sport, 1852-2002*. Paris, INSEP-Publications.
- SPIVAK, M.** (1975). *Les origines militaires de l'éducation physique française, 1774-1848*. Thèse de Doctorat non publiée, Université Paul Valéry, Montpellier III.
- SPIVAK, M.** (1981). Francisco Amoros y Ondeano, précurseur et fondateur de l'éducation physique en France (1770-1848), in P. Arnaud (Ed.). *Le corps en mouvement, Précurseurs et pionniers de l'éducation physique*, Toulouse, Privat, 159-173.
- ULMANN, J.** (1965). *De la gymnastique aux sports modernes*, Paris, Vrin.
- VIGARELLO, G.** (1978 [réédité en 2001]). *Le corps redressé*, Paris, Delarge.